

Réf: Dossier N° : 53799

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COTE D'IVOIRE SEJOUR » en abrégé « CIS »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 NON LOIN HOTEL F14
LOT 323 ILOT 36 DERRIERE LA, PHCIE RIVIERA 2, 13 BP 931
ABIDJAN 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COTE D'IVOIRE SEJOUR » en abrégé « CIS ».

Objet: la création d'une plate de communication et de promotion forme en ligne des sites touristiques et de restauration

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 NON LOIN HOTEL F14
LOT 323 ILOT 36 DERRIERE LA, PHCIE RIVIERA 2, 13 BP 931
ABIDJAN 13**

GERANT: Monsieur ACKOH ABADRO MICKAEL Y EMMANUEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23664 du 04/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20971 du 04/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

